

■ **AMAG Automobil- und Motoren AG**, à Bulle, CH-212-0490071-6, le commerce et l'import de véhicules automobiles, etc. Succursale. (FOSC du 14.06.2006, p. 6). Siège principal à Zürich. Procuration collective à deux a été conférée à Camarena Oscar, de Fribourg, à Bulle.
Journal no 327 du 24.01.2007
(03749226 / CH-212.0.490.071-6)